



Listen to this article

Dans les Ecritures, le mot rançon est employé en deux sens différents. L'un se trouve dans ce verset:

«L'homme Christ Jésus qui s'est donné lui-même en rançon pour tous» (1 Tim. 2 : 6); l'autre dans celui-ci : «Je les rachèterai (par une rançon) de la puissance du sépulcre» (Osée 13: 14). L'Eglise n'est pas une partie de la rançon dont parle 1 Tim. 2 : 6. Le prix

160 Janvier 1912

de la rançon est un homme, notre Seigneur Jésus qui paya ce prix durant les trois ans et demi qui se sont écoulés entre sa consécration au Jourdain et Sa mort au Calvaire. Après son ascension, Il n'appliqua pas ce prix en faveur du monde entier et il ne l'a pas encore appliqué; c'est plus tard qu'il le fera.

Il impute maintenant son mérite à une petite classe, afin que cette classe soit agréable ou acceptable au Père. Il l'a fait participer à ses souffrances, pour qu'elle ait communion avec lui et soit unie à lui dans sa gloire et dans ses fonctions de Médiateur entre Dieu et les hommes. L'Eglise devient ainsi une partie de l'offrande pour le péché. Cela ne veut pas dire cependant qu'elle soit une partie de la rançon, car un homme, non pas plusieurs, constitua ce prix: L'Eglise comme étant une partie de l'offrande pour le péché, ne doit donc pas être confondue avec la rançon que paya notre Seigneur. Même dans son offrande pour le péché, l'Eglise n'offre pas (un sacrifice) l'offrande pour le péché. Dans le tableau typique, le grand Prêtre offrait, sacrifiait, et le taureau et le bouc: ce n'était pas les prêtres de second ordre qui offraient le bouc, comme ce n'est pas nous, non plus, qui l'offrons dans l'antitype. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de nous consacrer nous-mêmes comme ayant la volonté d'être sacrifiés: ce qu'il reste à faire au grand Prêtre, c'est à imputer assez de ses mérites pour que le sacrifice de cette classe représentée par le bouc soit agréable à Dieu. Notre offrande pour le péché n'est pas faite de la même manière que celle de notre Seigneur. Son offrande se composait de deux parties: l'offrande du taureau représentant son propre corps

et celle du bouc représentant ses disciples, tous ceux qui le suivent. Est-ce l'Eglise qui est typifiée par le bouc ? Non, pas l'Eglise. mais les êtres humains qui se sont offerts (présentés) eux-mêmes. Le sacrifice personnel de Jésus ayant été accepté, si nous offrons nos corps en sacrifice vivant, nous sommes considérés comme une partie de son sacrifice et nous sommes acceptés comme ses membres, comme prêtres de second ordre. Dès le jour où nous nous offrons personnellement, nous sommes membres de son corps, et nous partageons toutes choses avec lui. les sacrifices et les bénédictions. Notre identité personnelle n'est cependant pas reconnue dans le Saint: la nouvelle créature qui est dans le Saint est un membre du corps du grand Prêtre sous ses mérites, sous sa robe, selon l'organisation de Dieu.

L'œuvre de notre Seigneur et celle de l'Eglise.

Nulle part dans les Ecritures, il ne nous est dit que, nous, l'Eglise, nous suivrons notre Seigneur dans le Très Saint comme prêtres de second ordre, et là, que nous répandrons notre sang comme le grand Prêtre répandait le sang du taureau. Le grand Prêtre répandait premièrement, seul le sang du taureau et ensuite il répandait le sang du bouc. Conséquemment, nous, individuellement, n'avons rien à faire avec l'aspersion antitypique du sang. Notre individualité comme êtres humains est perdue lorsque nous devenons membres du corps du grand Prêtre et prenons son nom. Cela ne signifie pas que nous n'aurons pas d'individualité au delà du voile, car l'Ecriture nous dit que «nous lui seront semblables» (1 Jean 3 : 2). La pensée est que nous n'avons pas d'individualité pour ce qui est des fonctions glorieuses. Il n'y a qu'un Prêtre, Melchisédek: aucun autre prêtre n'est en vue. Il n'y aura qu'une place de Prêtre comme il n'y aura qu'une place de Roi, deux fonctions que nous partageons dans notre communion avec lui. La part que nous avons dans l'offrande pour le péché, au point de vue divin est mise au bénéfice de Christ et est comprise dans son œuvre nous sommes les membres de son corps. Nous devons nous rappeler que la participation de l'Eglise à l'offrande pour le péché, n'est en aucun sens une nécessité pour la satisfaction de la justice de Dieu: mais le divin plan est arrangé de telle façon qu'il nous permet d'avoir part à la gloire de Christ, à sa nature divine et à son œuvre. La participation aux souffrances du Sauveur est une faveur accordée à l'Eglise, mais qui n'était pas du tout nécessaire. C'est donc une grande faveur qu'il nous soit possible d'être les associés de Christ. Sa mort, et sa mort seule, fut nécessaire pour satisfaire la Justice divine.

Il est important que nous ayons clairement à l'esprit la différence entre l'œuvre, offrir nos

corps en sacrifice vivant et l'oeuvre de notre Seigneur comme grand Prêtre qui nous présente au Père comme sacrifices. Ces deux actes sont tout à fait distincts l'un de l'autre comme nous le voyons dans le type. Le bouc était apporté et présenté lié à la porte du tabernacle, représentant ainsi l'alliance de sacrifice que nous concluons (Ps. 50: 5: 118: 27). Le bouc n'avait pas été offert auparavant et personne si ce n'est le grand Prêtre, n'était désigné pour présenter cette offrande. L'oeuvre du grand Prêtre en égorgeant le bouc constituait seule l'offrande dans le sens scripturaire

Après l'acceptation par le Père de notre sacrifice, après être devenus de nouvelles créatures, membres vivants du corps de Christ, membres de la sacrificature royale, l'oeuvre doit être continuée en nous, la présentation quotidienne de nos corps en sacrifice. C'est ainsi que le Seigneur Jésus a continué l'offrande à travers l'âge de l'Evangile. A la fin de cet âge, il aura complété l'offrande qui sera considérée comme une seule offrande; les nouvelles créatures alors seront toutes admises dans le Saint des Saints comme membres de son corps. Il est important que nous comprenions la nécessité de la présentation continuelle de notre sacrifice, accepté une fois par Dieu. Si notre Seigneur, à cause de notre infidélité, abandonnait le sacrifice et nous laissait aller notre propre voie, nous échouerions. Le sacrifice ne serait pas complété.

L'oeuvre de la classe du bouc émissaire.

S'il est vrai que l'Eglise n'a pas de mérites et que son sacrifice ne peut satisfaire en aucun sens la Justice, si c'est les mérites de Christ seuls qui le font, si nous disparaissions après nous être consacrés, que devons-nous penser de la classe de la « grande foule » typifiée par le bouc émissaire, qui portait les iniquités du peuple? L'offrande du bouc émissaire a-t-elle plus d'efficacité et de mérites que le bouc du Seigneur?

Nous répondons que l'expiation du péché était faite par les sacrifices du jour d'expiation et il n'y avait que deux sacrifices ce jour-là, le taureau et le bouc de l'Eternel. Par le sang de ces deux animaux, l'expiation était faite pour les péchés des prêtres, des lévites et de tout le peuple.

161 Janvier 1912

Quand les deux offrandes pour le péché avaient été acceptées, l'expiation des péchés était

faite. Dans l'antitype, cela signifie que la vie de l'homme Adam et de sa race est rachetée de la condamnation. La classe de la grande foule n'a ni part ni lot, à l'offrande pour le péché. Ceux qui font partie de cette classe en avaient l'occasion, mais ils ont échoué avant que le sacrifice soit complété, par conséquent, ils ont manqué l'occasion de faire partie de la sacrificature. Les péchés du peuple dont l'expiation n'était pas faite par le grand Prêtre avec le sang du taureau et du bouc, n'étaient pas des péchés adamiques. Vous demandez: quels péchés étaient donc expiés par le bouc émissaire: (Nous répondons) les péchés répréhensibles, des péchés commis avec plus ou moins de connaissance et de responsabilité, par exemple les péchés de ceux qui ont crucifié notre Seigneur et fait mourir les prophètes. Quoique ces fautes aient été commises dans une certaine ignorance, les Juifs et leurs conducteurs étaient grandement responsables de la mort des prophètes et de Jésus. Il y a en de semblables violences faites aux saints du Seigneur pendant l'âge de l'Évangile. En proportion de la connaissance de sa culpabilité monde a été responsable pour les violations de la justice. Personne ainsi n'est exempt de responsabilité parmi ceux qui font souffrir «ces petits» comme le Seigneur les appelle.

Selon l'arrangement fait par Jéhovah, les péchés, autres que ceux commis par ignorance, les péchés contre les enfants de Dieu doivent être réglés, annulés dans le grand temps de trouble qui vient sur le monde. Le Seigneur a pourvu à une épreuve, un jugement spécial pour la classe de la grande multitude, qui sera forcée de marcher en avant durant le temps de trouble parce qu'elle n'a pas accompli volontairement son alliance de sacrifice. Le but de Dieu est que leur chair soit détruite de cette manière. Apparemment, le Seigneur dit, nous permettrons à la classe de cette grande multitude d'avoir part au trouble, à la souffrance qui viendra pour le monde, afin que le monde ait moins à souffrir plus tard. Ce principe est appliqué à la grande foule pendant tout cet âge. Tous ceux qui en font partie doivent avoir leur chair détruite par la souffrance. Nous savons que ceux-la ont été peu nombreux dans le passé, comparativement à ceux qui vivent à la fin de cet âge.

Nous devons nous souvenir que les types de l'alliance de la loi représentaient les choses que nous voyons à la fin du jour antitypique d'expiation, et non les choses vues dans le cours de leur accomplissement. Dans le type, les lévites furent choisis premièrement; ensuite quelques-uns d'entre eux furent mis à part pour être prêtres. Il en est ainsi de nos jours. Maintenant, nous pouvons être de la classe des prêtres, perdre ensuite notre place et devenir de simples lévites de la classe des serviteurs; nous pouvons faire partie de la classe du bouc de l'Éternel pendant un temps et, par négligence dans l'accomplissement de nos

sacrifices, perdre notre place dans la classe de ceux qui sacrifient. Quelqu'un d'autre peut prendre notre couronne et nous pouvons être envoyés dans la grande multitude. Ces choses représentent donc ce qui arrivera à la fin de cet âge, la classe de la grande multitude portera certaines iniquités.

Nous n'entrons pas dans le Saint comme individus

Dans le type, les prêtres représentaient le grand prêtre en ce qu'ils étaient ses enfants, sa famille, son corps. Quand le prêtre avait fini son sacrifice du taureau, il entrait dans le Très Saint, ce qui représentait typiquement l'ascension de notre Seigneur et l'acceptation, par le Père, de l'Eglise sacrifiée à la Pentecôte et depuis lors.

Quand le sacrifice de ceux qui sont de la classe consacrée est accepté par l'Eternel, alors cette parole est vraie pour eux: « Vous êtes morts. » La vie du bouc antitypique a pris fin. Votre vie (nouvelle) est cachée avec Christ eut Dieu. — Col. 3 : 3.

Nous ne sommes pas entrés dans le Saint comme individus. Les privilèges et les bénédictions dont nous jouissons sont à nous comme membres du corps le Christ. Quand les Ecritures parlent de prêtre, elles ne parlent que d'un prêtre. Les autres avaient le privilège de l'assister: ils n'allaient jamais dans le tabernacle seuls, au jour de l'expiation ni pour faire l'aspersion ni pour présenter l'offrande pour le péché.

Nous avons vu que ceux qui font partie du petit troupeau, la sacrificature royale et qui négligent de vivre conformément aux conditions de leur consécration peuvent être rejetés de la sacrificature et devenir membres de la classe des serviteurs, les lévites ordinaires. Ceux-là peuvent-ils être reçus de nouveau dans la classe des prêtres après avoir passé à la grande multitude Non: l'image du jour de l'expiation montre la conclusion de l'antitypique jour d'expiation. Dieu qui connaît les cœurs ne fait jamais passer quelqu'un dans la classe des serviteurs sans qu'il montre qu'il n'est pas digne, qu'il n'arrivera pas à être un vainqueur. La décision étant faite une fois, la sagesse divine prè-connaissant et prévoyant tout, ne la changera pas. Dieu ne se trompe pas en jugeant qu'une personne n'est pas digne d'une place dans la classe de l'Epouse.

Ne nous jugeons pas les uns les autres.

Ceux qui sont de la classe qui sacrifie doivent savoir quelles sont leurs relations avec le Seigneur, mais ils ne peuvent pas être si positifs à l'égard des autres; ils peuvent ne pas être capables de juger ceux qui sont de la classe de la «grande foule». Il y a certaines preuves qui nous permettent de les juger jusqu'à un certain point. Par exemple. Apoc. XIX nous montre que parmi ceux qui feront partie de la grande multitude, seront ceux qui sont décidés à rester dans Babylone, après avoir entendu l'appel: «Sortez du milieu d'elle,» Tout frère ou sœur qui étant dans Babylone, entend l'appel de Dieu doit obéir: c'est le devoir de tous ceux qui apprécient la lumière de la vérité présente, d'obéir. Quiconque, dans ces circonstances, reste dans l'infidélité de Babylone, y restera probablement à cause de son manque d'un courage suffisant pour se sacrifier, ou à cause du désir d'être approuvé des hommes, de la famille, etc. Ces obstacles sont: sur son chemin et l'empêchent d'atteindre à la gloire, l'honneur et l'immortalité. A ceux qui sont tels, il ne sera pas permis d'entrer dans le royaume de gloire, car ils n'ont pas suffisamment de l'esprit des vainqueurs. Ils ont un peu de cet esprit, mais pas assez: ils sont tièdes.

Ce n'est pas bien de ta part du peuple de Dieu de prêter attention, de perdre son temps à juger les gens.

162 Janvier 1912

Si nous connaissons un cher frère, ou une chère sœur, dans l'église nominale, nous devons désirer qu'il en sorte. Souvenons-nous que nous ne sommes pas capables de juger si celui-ci ou celui-là appartient à la classe de la grande multitude. Des personnes qui, pendant un temps, ont été dans une condition qui semblait être celle de cette classe, en sont sorties soudainement et ont montré dans la suite un courage étonnant. (A. B)